

MOT DU MAIRE

Aux grands maux, les grands moyens

Depuis quelques années, nous observons que le nombre de véhicules qui circulent sur la rue Principale a considérablement augmenté et la vitesse à laquelle ces véhicules circulent, a elle aussi augmenté.

Nous avons demandé à la Sureté du Québec de faire des interventions, nous avons procédé à l'achat d'un radar mobile que nous déplaçons sur le territoire durant la période estivale.

Aujourd'hui, nous faisons le constat que ces mesures ont eu des résultats mitigés. À la dernière réunion du conseil municipal, nous avons décidé de procéder à l'installation de trois arrêts supplémentaires sur la rue Principale. Le premier, au coin des rues Principale et Duchesne, un deuxième au coin Route Neigette et Principale et le troisième au 3^e rang Ouest et Principale.

Nous avons aussi décidé de réduire la vitesse à 40 km à l'intérieur du périmètre urbain. Nous espérons que ces mesures feront en sorte de réduire la vitesse et ainsi assurer une meilleure sécurité de nos enfants qui circulent en grand nombre aux heures de grande affluence. La situation actuelle nécessite ces interventions majeures.

En terminant, je voudrais me joindre au conseil municipal et à l'équipe municipale pour vous souhaiter un heureux temps des Fêtes. En espérant que l'année 2022 sera celle du retour à la normale et que nous aurons l'occasion de nous rencontrer dans différentes activités, tout au long de l'année.

Francis St-Pierre, maire

Horaire des fêtes

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du **24 décembre** jusqu'au **31 décembre 2022** inclusivement.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Madame Anick Blouin

Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste n°3 Monsieur Simon Dubé

Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc

Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault

Nous joindre:

418 723-2816	
418 723-0436	
418 724-0900	
418 724-0821	
418 723-1747	
418 725-5389	
-Courriel: municipalite@stanaclet.qc.ca	

VIE MUNICIPALE

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 15 novembre 2021

Avis de motion est donné par madame Vanessa Lepage-Leclerc qu'à une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement 500-2021 sera proposée. Le projet de règlement est déposé et Louise-Anne Belzile en fait la présentation. Le projet de règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

Madame Louise-Anne Belzile présente la demande de dérogation mineure pour le 727, rang 3 Ouest. Les citoyens sont invités à se prononcer sur cette demande.

Les élus municipaux accordent une dérogation mineure pour l'empiètement de la résidence du 727, rang 3 ouest dans la marge avant. (Rés. 2021-11-138)

Les élus municipaux accordent une aide financière de 500 \$ à l'OPP de l'école des Sources dans le cadre de sa campagne de financement. (Rés. 2021-11-139)

Les élus municipaux acceptent la soumission de SPE Valeur assurable pour l'évaluation des bâtiments et équipements municipaux pour un montant de 12 175 \$ plus taxes. (Rés. 2021-11-140)

Les élus municipaux octroient le contrat pour l'entretien de la patinoire 2021-2022 à Harold Proulx pour un montant maximum de 13 740 \$ taxes incluses. (Rés. 2021-11-141)

Les élus municipaux acceptent l'implantation de trois arrêts aux intersections de la rue Principale avec les rues Duchesne, route Neigette et rang 3 Ouest. Cette mesure, parallèlement à d'autres mesures, vise à améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons sur la rue Principale. (Rés. 2021-11-142)

Les élus municipaux désignent madame Vanessa Lepage-Leclerc pour agir comme substitut en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste au conseil de la MRC de Rimouski-Neigette. (Rés. 2021-11-143)

Les élus municipaux acceptent que les conseillers suivants soient nommés maire suppléant pour les périodes ci-bas précisées (Rés. 2021-11-144):

Du 8 novembre 2021 au 7 juillet 2022 : Jean-Denis Bernier

Du 8 juillet 2022 au 7 mars 2023 : Simon Dubé

Du 8 mars au 7 novembre 2023 : Vanessa Lepage-Leclerc Du 8 novembre 2023 au 7 juillet 2024 : Stéphanie Arsenault

Du 8 juillet 2024 au 7 mars 2025 : Mélanie Desrosiers Du 8 mars à la date des élections 2025 : Anick Blouin

Les élus municipaux octroient un mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburant en vrac (Rés. 2021-11-145)

Les élus municipaux embauchent monsieur Nicolas Roy en date du 15 novembre 2021. L'emploi est permanent avec une probation de 6 mois. Le salaire est fixé à l'échelon #2 de l'échelle salariale du poste d'opérateur. Dès son entrée en fonction, il contribuera au régime de retraite des employés municipaux et à l'assurance collective de la SSQ. (Rés. 2021-11-146)

Les élus municipaux autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que le maire à signer l'entente avec la Ferme Raytal inc. pour l'emplacement des conteneurs. (Rés. 2021-11-147)

Séance du conseil municipal

LOISIRS ET CULTURE

Courrier du père Noël — Message spécial

Le 18 décembre prochain, une activité surprise en partenariat avec Postes Canada, le Carnaval de Saint-Anaclet ainsi que le service des loisirs de la Municipalité aura lieu. Les enfants de la Municipalité qui ont écrit une lettre au père Noël recevront une réponse personnalisée avec la visite surprise de personnages mystères à l'adresse de leur maison!

Nous tenons à rassurer les enfants de la Municipalité de ne pas s'inquiéter s'ils ne reçoivent pas de réponse du père Noël avant le 18 décembre.

BADMINTON

Badminton offert les lundis de 20h à 21h30.

20\$ par personne par session.

3 terrains. La session débute le 10 janvier.

Contactez Carl au 418 725-5389

HOCKEY MINEUR

La saison froide est de retour, c'est maintenant le temps de s'inscrire au hockey mineur! Tout comme l'hiver dernier, les jeunes qui désirent jouer au hockey auront l'opportunité de le faire, et ce, dès le début de janvier ou plus tôt si la patinoire est prête et jusqu'à ce que la température le permette.

Les entraînements se tiendront une fois/semaine en début de soirée et les matchs les fins de semaine. Le coût est fixé à 15 \$ par jeune.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant avec Carl au 418 725-5389. La date limite d'inscription est le 17 décembre à 16 h 30. Veuillez prendre note que les consignes sanitaires en vigueur émises par le gouvernement lorsque l'activité aura lieu seront appliquées et devront être respectées par les participants.

Cours de peinture

Veuillez prendre note que nous vous attendons pour une soirée de peinture le 13 décembre à 18 h 30 au centre communautaire Régis-St-Laurent pour un cours de peinture avec Deny Cloutier. Réservation obligatoire.

Bienvenue à tous et toutes.

Réjeanne Fournier: 418 734-7471, 418 732-9899

ORGANISMES

Paniers de Noël à Saint-Anaclet

Les personnes et familles de Saint-Anaclet qui souhaitent bénéficier d'un panier de Noël doivent en faire la demande écrite avant le 26 novembre afin de faciliter la planification. Veuillez indiquer vos coordonnées, le nombre de personnes, l'âge des enfants et dire brièvement pourquoi vous demandez un panier. C'est le Club Lions de l'endroit qui coordonne la distribution le 18 décembre et les demandes doivent être transmises directement au Club Lions de Saint-Anaclet à l'attention de Solange Cormier, 25-C, Principale Est, Saint-Anaclet, QC GOK 1HO. À noter que des boîtes et des petites banques sont placées dans les commerces locaux, à l'école et au CPE Les Petits Soleils Magiques pour recueillir dons et denrées non périssables.

Pour des renseignements, veuillez contacter Solange Cormier au 418-723-4000.



Cercie de Fermieres Saint-Anaciet

La prochaine réunion régulière se tiendra le **lundi 13 décembre 2021 à 13h30** à la Salle Marie-Louise-Poirier. Veuillez confirmer, s'il vous plaît, votre présence avant le 10 décembre.

Vous pouvez amener vos cadeaux pour les paniers de Noël du Club Lions lors de cette réunion ou lors des « Mardi, j'tricote » du 16 novembre et du 7 décembre entre 13h et 15h30.

Le Cercle ramasse les cartouches d'encre vides pour la Fondation Mira, une boîte est placée à l'entrée du centre communautaire afin que vous puissiez y déposer vos cartouches.

Nous ramassons également les cassettes VHS afin de récupérer le ruban pour la confection de sacs de magasinage tissés. Il y a également une boîte à l'entrée du centre communautaire pour cette récupération.

Au plaisir de se revoir!

Céline St-Pierre, secrétaire

Secr.Fed4.ST-ANACLET@cfq.qc.ca



!! RECHERCHÉ !! Jeunes bénévoles pour CLUB LÉO St-Anaclet

Tu es un jeune qui aime aider les gens ? Tu as entre 12 et 18 ans ? Tu voudrais faire une belle différence dans la vie des gens ? Le bénévolat t'allume ? Tu étudies dans un programme PEI au secondaire et tu dois faire du bénévolat ?

Alors, joins-toi au Club Léo de St-Anaclet. Tu participeras à des activités dans la communauté et tu seras toujours aidé par les bénévoles du Club Lions dans ton implication. Faire partir du Club Léo te fera vivre des expériences amusantes et enrichissantes!

On attend ton appel! Diane Ouellet 418-732-7460 ou Simon Dubé 418-730-9451.

ORGANISMES



Un important projet à la recherche de financement

La végétalisation des rives et rivages du lac à l'Anguille consiste à reconstruire la bande riveraine et la zone littorale du lac. La plantation de plus 44 000 arbres, arbustes, plantes herbacées et aquatiques sera requise. Nous avons obtenu une très importante adhésion

des propriétaires riverains. Le projet va donc bénéficier à 74 % des terrains soit à 42 terrains sur une possibilité de 57 terrains nécessitant des travaux. Nous désirons rappeler que ce projet, initialement prévu être réalisé au printemps 2021, est toujours à la recherche de financement.

Le lac à l'Anguille est un bien public. Les actions touchant les terrains privés, y compris dans la partie en dehors de la bande riveraine c'est à dire dans le bassin versant du lac, doivent être prises en compte et respecter les Lois et règlements. L'impact cumulé de ces actions a un apport important en regard de la préservation des valeurs écologiques et biologiques du lac et la sauvegarde des usages de l'eau.

<u>Note</u>: Pour les riverains n'ayant toujours pas adhéré au projet, il n'est pas trop tard pour le faire en retournant votre protocole d'adhésion rempli et signé à groupe aim@globetrotter.net / tel : 418-722-0064)

André Lévesque, Président

WWW.apelast-anaclet.org

2021-12

Nouvelles du comité d'embellissement

Comme vous le savez, les classificateurs des Fleurons sont passés en juillet. Nous ne pouvons vous donner les résultats, car le dévoilement aura lieu seulement le 9 décembre, alors qu'à l'habitude c'était en novembre. Donc, trop tard pour la publication présente. Rendezvous sur la page Facebook de la municipalité le 10 décembre pour les résultats. N'oubliez pas de vous inscrire cet hiver pour le concours Maisons fleuries de l'été 2022.

En ce début de décembre, les membres du comité d'embellissement désirent vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Martine Pinel, pour le comité d'embellissement

CONCOURS DESSIN DU PÈRE NOËL

Balours et le Carnaval de Saint-Anaclet t'invitent à participer à un concours !

Envoie-nous le dessin du père Noël colorié présent dans le Contact avant le **14 décembre à 16 h 30** et tu cours la chance de gagner un superbe cadeau offert par le Carnaval de Saint-Anaclet qui te sera remis chez toi par le père Noël et Balours le **18 décembre 2021**. Dépose ton dessin dans les boites aux lettres du bureau municipal ou par la poste au soin de Carl Lavoie, 318, rue Principale Ouest, St-Anaclet (Qc) GOK 1HO. N'oublie pas d'écrire tes coordonnées sur ton dessin!

Bonne chance!

